

Réf de l'action : ECF H143.PR indice 3 du 26/01/26

**OBJECTIFS
PROFESSIONNELS**

Être capable de réactualiser des connaissances, sur les prescriptions de sécurité, pour les personnes effectuant des interventions, sur des ouvrages électriques sous tension, tels que définis par la publication UTE C 18-510.
En fonction des résultats acquis, permettre à leur employeur de les habilitier, en toute connaissance de cause.
Répondre à l'obligation de formation et d'évaluation faite aux employeurs vis-à-vis de leurs salariés en vue d'éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leurs sont confiées (NF-C- 18-510).

MÉTIER ET DÉBOUCHÉS

- La formation Continue à l'habilitation électrique du personnel habilitation, permet de réactualiser ses connaissances pour réaliser les opérations, d'ordre non électrique au voisinage d'ouvrages électriques en respectant les prescriptions de sécurité.
- La formation apporte une qualification complémentaire sur des métiers tels que : Responsable de la maintenance électrique en industrie et électricien généraliste

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne déjà habilitée, chargée d'assurer des interventions sur des installations électriques,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans minimum,
- Savoir lire et comprendre le Français,
- Aptitude médicale reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoires à l'habilitation (partie pratique sur parties actives),
- Avoir des connaissances en électricité et une bonne expérience professionnelle dans les opérations d'ordre électrique,

AVERTISSEMENT

- Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :
Email :



FORMATION CONTINUE A L'HABILITATION ELECTRIQUE DU PERSONNEL

HABILITATION : BR

financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Théorie :
 - Introduction, réglementation, statistiques,
 - Dangers de l'électricité, comment s'en protéger,
 - Les titres d'habilitation : principe d'habilitation, symboles, niveau.
 - Les zones d'environnement (distances de sécurité et prescriptions), la signalisation et le balisage de zone de travail,
 - Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique.
- Pratique :
 - Lire et exploiter un titre d'habilitation,
 - Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail,
 - Analyse des risques (électriques et autres),
 - Vérification et utilisation des EPC et EPI,
 - Réalisation de la mise en sécurité de l'ouvrage (consignation partielle ou totale),
 - Réalisation des différents types de consignations sur cellules, armoires, coffrets ou tableaux,
 - Utilisation des documents liés aux opérations.

MOYENS HUMAINS

- Formateur qualifié répondant aux critères de la NF-C-18510.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples actives et expositives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Infrastructure, aire d'évolution adaptée...
- Installation équipée de coffrets et/ou armoire d'essais, tableaux électriques ; vérificateur d'absence de tension, appareils de mesures, tapis et tabourets isolants...
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation (gants, visières de protection),
- Outils, supports et/ou ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation :
 - Evaluations formatives (théoriques et pratiques)
 - Des tests théoriques QCM spécifiques aux niveaux d'habilitation seront proposés en fin de formation. Des tests avec grilles d'évaluation pratiques en fonction des niveaux d'habilitation seront réalisés sur des installations. Ces tests sont construits suivant la NF-C-18510.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :
Email :



FORMATION CONTINUE A L'HABILITATION ELECTRIQUE DU PERSONNEL

HABILITATION : BR

- Demande de titre d'habilitation. Un avis du formateur est donné sur le niveau requis par le stagiaire. Cet avis permettra au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant.
- Attestation de fin de formation.
- La formation non éligible au CPF.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

DURÉE DE LA FORMATION

1.5 jours soit 10 h dont 2 heures de pratique

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.